



## **GESTION DE LA CRISE SANITAIRE COVID-19 PAR LE CENTRE HOSPITALIER FRANCOIS DUNAN (CHFD) DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON**

Le Centre Hospitalier François Dunan de Saint-Pierre et Miquelon s'est préparé à la gestion d'une crise sanitaire sur l'archipel depuis février 2020 en anticipant ses besoins en équipements de protection individuels, gel hydro-alcoolique etc.

Dès mars 2020, une unité « COVID-19 » a été mise en place au sein de l'établissement. Elle est installée au niveau de l'aile sud de l'Unité de Soins de Longue Durée (USLD). Cette unité, isolée du reste de l'établissement, permet d'hospitaliser et par conséquent de prendre en charge les patients suspects ou atteints d'infection à SARS-CoV-2 et peut accueillir 11 patients.



*Chambre d'unité COVID-19*

Depuis mars 2020, les personnels médicaux, soignants, administratifs et logistiques ont œuvré à la mise en place de procédures permettant d'organiser les circuits au sein de l'hôpital. Parallèlement, une réflexion a été menée afin de prévoir une montée en charge progressive de la capacité d'accueil de patients atteints de COVID-19 à Saint-Pierre et Miquelon. Une deuxième étape prévoit donc d'ouvrir la deuxième partie de l'USLD afin de pouvoir hospitaliser 21 patients. Cette étape nécessite le transfert des patients de l'USLD vers la Maison de Retraite et vers le service de médecine. Enfin, en cas d'afflux massif de patients atteints d'infection à COVID-19, une 3<sup>e</sup> étape du plan COVID permet de dédier un total de 40 lits dans un circuit isolé du reste de l'hôpital.

Cette dernière étape de la montée en puissance progressive de la capacité d'accueil du CHFD implique une réduction des lits de Médecine-Chirurgie-Obstétrique fixée à 13 lits, une réorganisation au niveau des ressources humaines internes ainsi qu'un recours à des renforts en personnels médicaux et non-médicaux venant de l'extérieur.

Ce dispositif de crise a été élaboré en concertation avec les services de l'État qui se tiennent prêts à recourir à la Réserve Sanitaire en cas de besoin et à l'organisation de transferts sanitaires vers le Canada mais aussi la France métropolitaine pour les patients relevant d'une réanimation lourde. Une veille épidémiologique régulière permet de surveiller étroitement le nombre de cas et détermine l'étape du plan à activer.

Afin d'améliorer la capacité de réponse du CHFD, l'État a accompagné l'établissement grâce à la fourniture de 4 respirateurs de réanimation supplémentaires, d'un automate de PCR et de 5 pompes de nutrition entérale.



*Pompe de nutrition entérale    Respirateur de réanimation*

De nombreuses formations ont été dispensées en interne par une équipe composée de soignants, de médecins urgentistes et de médecins anesthésistes-réanimateurs sur l'organisation de l'unité COVID, les protocoles d'hygiène, les soins infirmiers en réanimation, le dépistage et le traitement des urgences vitales...

Un dispositif d'accueil a été adopté dès l'entrée aux urgences afin que les patients suspects de COVID soient pris en charge dans l'aile COVID en attendant la confirmation diagnostique par test PCR. Il est rappelé aux usagers que toute personne sollicitant une prise en charge par le service des urgences doit préalablement contacter le 15 et répondre aux questions qui permettront de repérer les patients suspects de COVID.

Le CHFD dispose d'un conseil en infectiologie 24h/24 par l'appui du CHU de Rennes.

Pour les patients de Miquelon, des simulations d'EVASAN ont été effectuées par les différents moyens de transport (ferries, avions, SNSM). Le Centre Médical de Miquelon a été doté d'un respirateur en vue de maintenir le patient COVID + dans l'attente de son évacuation sanitaire vers Saint-Pierre. Pour pouvoir faire face à une demande accrue en oxygène, un concentrateur est en voie d'acheminement vers Miquelon.

Pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire, les quatorzaines obligatoires ont eu pour conséquence l'annulation d'une vingtaine de missions de spécialistes. Indispensables au diagnostic, au suivi et à la prise en charge de nombreuses pathologies, les missions ont pu reprendre leur cours dès la sortie de l'état d'urgence sanitaire en juillet. La continuité de ces missions reste une priorité pour le CHFD afin d'éviter toute perte de chance pour les patients et assurer le suivi de la prise en charge des patients chroniques.

Enfin, le CHFD s'est organisé afin de proposer, dans le cadre de la réalisation de tests PCR, un drive-in pour le confort des personnes testées et notamment pendant toute la période des quatorzaines. Une excellente coordination entre le CHFD et la CPS a vu le jour depuis notamment la mise en place par cette dernière d'un Coville en charge maintenant de l'organisation des prélèvements et consultations COVID, le CHFD restant en gestion sur le traitement des prélèvements et le rendu des résultats grâce à la forte mobilisation des équipes de son laboratoire.